Dixville

251, chemin Parker
Dixville, Qc , J0B 1P0
819 849-3037
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h30

Le Palabre, édition Septembre 2021

Fête du village

Le samedi 11 septembre
de 10h à 16h
Au Parc Lanouette

Hot-dogs / Maïs
Jeux gonflables
Tirage moitié-moitié
Animation musicale avec Marie Mélodie

Vous êtes invités à venir célébrer la Fête du village en compagnie de vos voisins et amis.

Nous recherchons quelques bénévoles pour aider à l'épluchette, cuisson, service, surveillance des enfants. Merci de vous manifester la journée même.

Organisé par le Comité des Loisirs de Dixville

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité de Dixville **Date du scrutin** : 2021-11-07

Par cet avis public, Sylvain Benoit, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

   Poste de mairesse ou maire
   Poste de conseillère ou conseiller 1
   Poste de conseillère ou conseiller 2
   Poste de conseillère ou conseiller 3
   Poste de conseillère ou conseiller 4
   Poste de conseillère ou conseiller 5
   Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Horaire			
Lundi, le 20 septembre	De 8h à 12h	et	De 13h à 16h30
Mercredi, le 22 septembre	De 8h à 12h	et	De 13h à 16h30
Jeudi, le 23 septembre	De 8h à 12h	et	De 13h à 16h30
Lundi, le 27 septembre	De 8h à 12h	et	De 13h à 16h30
Mardi, le 28 septembre	De 8h à 12h	et	De 13h à 16h30
Mercredi, le 29 septembre	De 8h à 12h	et	De 13h à 16h30
Jeudi, le 30 septembre	De 8h à 12h	et	De 13h à 16h30

Attention : le vendredi 1er octobre 2021 , le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

   Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

   Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION (SUITE)

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**
   - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible[1];
   - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
   - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021 , vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
     - ◊ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
     - ◊ avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
     - ◊ présentez des symptômes de COVID-19;
     - ◊ avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
     - ◊ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021 .

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 18 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Marie-Soleil Beaulieu

6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Sylvain Benoit, président d'élection
251, chemin Parker, Dixville, Qc, J0B 1P0
819 849-3037

Donné à Dixville le 1er septembre 2021

Sylvain Benoit
Président d'élection

[1] Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).

CHRONIQUE DE LA MAIRESSE

Bonjour à tous,

Enfin, on va pouvoir faire la fête au village comme chaque année tout en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur dû à la COVID. La fête aura lieu le samedi 11 septembre au parc Lanouette. Comme par les années passées, il y aura Hot-dogs et blé d'Inde, avec le même système de coupons, des jeux pour les enfants et des moitiés-moitiés. C'est un bon moyen pour les nouveaux citoyens de faire connaissance et de fraterniser avec les résidents de longue date. Bienvenue à tous!

Aussi, le 18 septembre, il y aura la fête de la rentrée à Coaticook, au parc Laurence, pour tous les gens de la MRC. Il y aura de l'animation tout l'après-midi pour les enfants et le soir un spectacle et un feu d'artifices. Pour plus d'informations, vérifier le Progrès et le site internet de la MRC. Ça remplace la fête de la famille qui n'a pu avoir lieu à cause de la distanciation impossible à la polyvalente.

Bon mois de septembre

Votre mairesse, Françoise Bouchard

Bienvenus aux nouveaux arrivants !

À Dixville, nous favorisons la solidarité et le bon voisinage!

Une invitation toute spéciale est faite aux nouveaux citoyens lors de la Fête au village, le 11 septembre prochain.

Venez nous rencontrer pour faire connaissance et recevoir de l'information afin de connaître les services disponibles sur le territoire. Nous souhaitons faciliter l'adaptation à votre nouvel environnement, votre intégration à la communauté et vous permettre de vous réaliser pleinement.

Nous offrirons des coupons à tous les membres de votre famille qui vous permettront d'acheter nourriture et breuvages.

Bienvenue à tous!

Danielle Lamontagne, conseillère municipale

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES (ABRI TEMPO)

N'oubliez pas que les abris d'autos temporaires sont permis à compter du 15 octobre et devront être retirés pour le 1er mai.

PROCHAIN PAIEMENT DE TAXES : 15 SEPTEMBRE 2021

N'hésitez pas à nous faire parvenir des chèques postdatés à l'avance ou à faire vos paiements en ligne via votre institution financière afin d'éviter les frais de retard.